Evaluation du Commandant de la Gendarmerie vaudoise

Jacques ANTENEN

Haut fonctionnaire vaudois, Commandant de la Police cantonale vaudoise.

«Travaille» au Centre de police de la Blécherette, 1014 Le Mont-sur-Lausanne

Adresse privée: ?

Etat civil: marié

Jacques ANTENEN

Profil

Né en 1956. Etudes de droit. A raté deux fois l'examen de brevet d'avocat à Genève. Proche du parti libéral.

A commencé sa carrière comme juge instructeur vaudois et fut nommé juge d'instruction cantonal en 1997. Le Conseil d'Etat VD l'a promu au poste de Commandant de la Gendarmerie VD en 2009, parrainé par le Procureur général Eric COTTIER et la Conseillère d'Etat Jacqueline DE QUATTRO.

Fou de football, ANTENEN a été juge sportif de l'UEFA. Il est actuellement Vice-Président de la commission de discipline de l'UEFA.

ANTENEN a aussi été nommé Procureur fédéral extraordinaire par le Conseil fédéral.

Quelques victimes de ce fonctionnaire malfaiteur:

Gerhard ULRICH (voir ci-dessous)

Dr. Denis ERNI (www.viplift.org)

Andrée et Jean BENOIT (article du journal 24 Heures du 10.06.03)

Skander VOGT (diffamation post mortem)

Affaire Attac/Nestlé («Affaire classée», Alec Feuz, éditions d'En Bas, 2009)

Jakob GUTKNECHT

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 16

nombre de références positives: 0

Tous les liens en rouge ont été censurés illégalement par le Procureur Yves NICOLET, par une procédure secrète.

APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK

c/o Gerhard ULRICH.
Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges

L'initiative des citoyens, qui défend les intérêts des consommateurs de la justice

Monsieur ***Christoph BLOCHER*** *Morges, le 31.03.07*
Conseiller fédéral
Palais fédéral
3003 Berne

cc: Madame Valentine ZUBLER, 24 Heures*, Av. de la Gare 33, 1001 Lausanne*
Monsieur Jürg STÄUBLI, Boulevard Helvétique 36, 1207 Genève
A qui de droit – www.appel-au-peuple.org

Le « cycliste » Jacques ANTENEN – procureur fédéral extraordinaire

Monsieur le Conseiller fédéral,

Tout d'abord, je vous remercie pour votre gentille réaction à ma lettre du 18.02.07. Voir www.swissjustice.net/fr/affaires/fr101_conus/2007-02-18fribourg.htm
Cela a déclenché autant de mouvements au sein de l'appareil judiciaire fribourgeois, que les dénis de justice rapportés ont été remplacés partiellement entre-temps par d'autres dénis de justice. Voir www.swissjustice.net/fr/affaires/fr101_conus/2007-02-18freiiburg.htm.

Venons à la nomination actuelle du 1er juge d'instruction vaudois ***Jacques ANTENEN*** *au poste de procureur fédéral extraordinaire.* 24 Heures *a rapporté que le Conseil fédéral a choisi ce «fin limier» pour enquêter dans une affaire concernant un collaborateur de la police judiciaire fédéral (*html*).*

*Fin limier? Feu Pierre ARNOLD ne serait guère d'accord. Dans son livre «*Quand triomphe l'injustice*» (Scanwell Editions 2004, page 173) il a prouvé qu'ANTENEN Jacques a produit 159 chefs d'accusation dans l'affaire Jürg STÄUBLUI, pendant 7 années d'enquête, qui a coûté des millions aux contribuables. En 1ère instance, tout juste 14 accusations ont été retenues. Il est ainsi établi qu'ANTENEN a produit au moins 90 % de déchets. Après le parcours en 2ème et 3ème instance, d'autres inculpations sont encore tombées. Pierre ARNOLD a fait connaître son point de vue que le jeune ANTENEN s'est fait*

manipuler dans cette affaire pour se perdre dans ce forfait judiciaire. Ensuite, l'appareil judiciaire ne pouvait plus faire autrement que de maintenir une condamnation, pour préserver la face.

ANTENEN Jacques n'a pas de brevet d'avocat. Nonobstant ce déficit, le Tribunal cantonal vaudois l'a pistonné sur son poste bien rémunéré. On savait très bien de ce dont on avait besoin sur cette position: un homme absolument fiable. Reconnaissant, ANTENEN Jacques a entièrement répondu à ces attentes. L'auteur de cette lettre a déposé une plainte pénale pour abus d'autorité contre 2 de ses juges supérieurs, il y a 6 ans, puisqu'ils ont privé pour de bon le plaignant de ses affaires personnelles, après une expulsion sauvage de sa propre maison. ANTENEN a déformé la Vérité, et a couvert les accusés par des mensonges. Voir www.swissjustice.net/fr/affaires/vd100_ulrich/petition_grand_conseil/2007-02-07grandconseil.htm

ANTENEN figure sur notre liste de références www.swissjustice.net/references *avec 12 références négatives, et les attributs «Déni de justice, faussaire, receleur, parjure, abus de pouvoir, menteur - Couvre ses confrères», ainsi que les remarques: «Sans parti, mais proche du parti libéral - A raté 2 fois le brevet d'avocat à Genève - Juge sportif pour l'UEFA - Article dans le* 24 Heures *du 10.06.03 (concernant les époux Benoit)».*

Monsieur le Conseiller fédéral, il ressort de tout cela que vous avez fait le choix parfait, car vous pouvez compter sur ANTENEN Jacques dans toute circonstance. Il va instruire exactement selon vos attentes, puisqu'ANTENEN Jacques est un «cycliste»: il courbe son échine vers le haut, et il piétine vers le bas. Quelle importance, si des citoyens honnêtes y laisse leurs plumes? L'essentiel est évidemment que le Conseil fédéral pratique sans faille la séparation des pouvoirs (pour cette raison il a nommé ANTENEN en qualité de procureur fédéral extraordinaire), pour que des gens tels qu'ANTENEN puissent faire leur sale travail pour le bien-être de la Nomenklatura.

Cependant, vous devez vous rendre compte: Il n'y a qu'une morale. Les magistrats qui sont couverts par les politiciens après avoir commis des exactions, imposeront toujours en bons opportunistes leurs intérêts personnels, et certainement pas ceux des citoyens. O tempora o mores!

Avec mes compliments

Gerhard Ulrich

ANTENEN n'est probablement qu'un pion. Vu ses examens d'avocat ratés (son point faible), il a été placé par la franc-maçonnerie au poste de Commandant de la Gendarmerie vaudoise, comme homme de main maniable de la Nomenklatura.

Evaluation des Hommes de Loi

30.10.16/GU